



LA DYNAMIQUE DE L'EAU

Le tapis roulant, incontournable du stade d'eau vive

Hydrostadium est concepteur et/ou fournisseur de tapis roulant depuis plus de vingt ans pour l'équipement des stades d'eau vive à travers le monde.

Le tapis roulant permet à tous les types d'embarcations, du canoë ou du kayak jusqu'au plus gros raft, de remonter d'un plan d'eau vers un bassin de départ de stade d'eau vive sans que les utilisateurs aient nécessité d'en descendre.

L'ouvrage permet de transiter simultanément plusieurs embarcations du type raft avec leurs passagers.

La géométrie du tapis roulant est très importante car elle doit concilier la compacité de l'ouvrage avec sa capacité à permettre une utilisation sécurisée des usagers. Le tapis roulant doit avoir une pente optimale aussi bien à la montée qu'à la descente. La partie sommitale du tapis est spécifiquement conçue afin d'éviter la casse d'embarcation.

PRINCIPAUX CHIFFRES :

- > Le poids total transportable : 3500 kg
- > vitesse de 0,8 m/s.
- > La pente (montante et descendante) est comprise entre 20 et 25%
- > Le tirant d'eau minimal à l'entrée du tapis roulant doit être de 0.20 mètre



A SAVOIR :

L'usage d'un tapis roulant est en soi une attractivité qui complète le plaisir de l'eau vive.

Des dispositifs d'arrêt d'urgence doivent être mis en place à des endroits stratégiques afin d'arrêter l'installation en cas de danger pour les utilisateurs.

Une technicité importante :

La bande transporteuse a une largeur de 1,8 m qui autorise le passage de tous les types d'embarcations pouvant naviguer sur un stade d'eau vive.

Le tapis roulant est composé d'un châssis métallique en acier inoxydable sur lequel glisse une bande en matériau synthétique entraîné par un moteur électrique et son réducteur de vitesse. Ces deux organes sont positionnés en partie basse de l'équipement. La mise en tension de la bande est automatique et il est possible de régler manuellement son centrage dans le châssis. En partie inférieure du tapis, des rouleaux assurent le supportage de la bande transporteuse.

La surface de glissement du tapis fait l'objet d'une attention particulière afin de permettre un bon guidage des bateaux quel que soit leur type et d'éviter les phénomènes de collage de la bande sur la plaque support.

Le tapis roulant est installé dans une structure en béton armé à laquelle il est fixé par des chevilles métalliques. De chaque côté du tapis roulant, des tôles de fermeture en inox le relient aux murs en béton afin d'assurer la sécurité des utilisateurs.

Afin de s'adapter à certains projets comme celui d'Athènes, le tapis roulant peut être conçu en structure métallique autoporteuse.



En option, la mise en route du tapis roulant peut être déclenchée par le passage d'une embarcation devant un dispositif de détection par radar avec une temporisation qui permettra au tapis roulant de fonctionner le temps nécessaire à la remontée d'une embarcation.

HYDROSTADIUM

22 avenue des Vieux Moulins - 74000 Annecy - France
SA au capital de 1 000 000 € - RCS Annecy TGI B
Siret 43828966200035 - NAF 7112B
www.hydrostadium.fr

